

Contacts

Equipe de soins pluridisciplinaires

NOTRE ÉQUIPE SE COMPOSE DE :

- Psychiatre
- Psychologues
- Infirmiers
- Educateurs
- Ergothérapeute
- Assistantes sociales

MÉDECIN RESPONSABLE ET COORDINATEUR

Dr Adriana DOBRIN
063 55 35 36

PSYCHOLOGUES

Eline TOUSSAINT
063 55 63 09

Emilie NICOLAS
063 55 63 08

ASSISTANTE SOCIALE

Noémie DUTERME
063 55 24 23
063 55 24 16

INFIRMIÈRE EN CHEF

Annie HOUBION
063 55 66 97

Hôpital psychiatrique « La Clairière »

Route des Ardoisières, 100
6880 BERTRIX
Pavillon 7

Tel: 063 55 67 07

www.vivalia.be



Projet Artémis

Unité de soins chroniques accueillant
des patients internés libérés à l'essai

Le projet

Notre unité de soins chroniques est destinée à des patients souffrant d'une **maladie mentale** et/ou d'un **retard mental (AICS ou non)**, relevant de la loi d'internement.

Notre prise en charge hospitalière se veut **multidisciplinaire** (médicale, infirmière, psychologique, sociale, éducative, ergothérapeutique). Associée à un **programme d'activités** (ateliers thérapeutiques, sorties pédagogiques, tâches quotidiennes, etc.) l'objectif visé est une **réadaptation à une vie affective, sociale, familiale et professionnelle**.

TRAVAIL EN RÉSEAU

Notre travail s'effectue en partenariat avec différentes structures médico-psycho-sociales.

MODALITÉS D'ADMISSION

Nous fonctionnons sur un système d'admissions **non urgentes et programmées**.

Une procédure de **préadmission** est nécessaire pour toute demande extérieure à l'Hôpital La Clairière.

Les demandes de candidatures sont à adresser par téléphone, courrier ou à l'adresse e-mail suivante :

- noemie.duterme@vivalia.be
- emilie.nicolas@vivalia.be

Les demandes sont traitées en réunion d'équipes hebdomadaire, une réponse est ensuite communiquée.

APRÈS CONFIRMATION DE LA DEMANDE

- Accueil, évaluation et établissement d'un diagnostic médical, psychologique et social dans une première phase d'observation
- Adaptation du traitement
- Établissement d'un projet de soins, Projet Thérapeutique Individualisé (PTI)

Public cible

- Toute personne âgée d'au moins 18 ans
- Présentant un trouble psychiatrique et/ou un retard mental (léger à modéré) relevant de la loi d'internement («Low Risk»)

Cette personne devra être susceptible d'acquérir ou de développer des compétences en vue d'une plus grande **autonomie**.

Cette dernière devra également être désireuse d'élaborer un **projet de vie** en autonomie au sein d'une structure, notamment grâce à l'intégration d'un programme d'activités structuré.

Notre unité ne s'adresse pas

- À toute personne sous mesure d'internement considérée comme «High-Risk»

